



Fraction

Lola Artigao, Lucien Max,
Annette Willems-Kirsch

Administration communale de Schengen
Collège des Bourgmestre et Échevins
75, Wäistrooss
L-5440 REMERSCHEN

Commune de Schengen, le 13 novembre 2025

Objet : question écrite BZ#11/2025

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Échevins,

Les conseillers communaux de la fraction « Besser Zesummen » souhaitent vous soumettre en annexe la

**question écrite BZ#11/2025
concernant la situation actuelle du logement dans la commune de Schengen**

tout en priant le Collège des Bourgmestre et Échevins d'y répondre et de la porter à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil communal.

Dans cette attente nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pour la fraction « Besser Zesummen »
Annette Willems-Kirsch
Conseillère communale

Question écrite BZ# 11/2025

concernant la situation actuelle du
logement dans la commune de
Schengen

**Introduite par la fraction Besser Zesummen
le 13 novembre 2025**

Dans le cadre du suivi de la politique communale en matière de logement, la fraction Besser Zesummen souhaite attirer l'attention du Collège échevinal sur deux problématiques observées sur le territoire de la commune de Schengen :

- d'une part, le nombre croissant de logements vacants (maisons et appartements non occupés),
- d'autre part, le départ de jeunes résidents vers l'Allemagne et/ou la France, motivé notamment par la différence significative du coût de l'immobilier et de la location.

Afin d'évaluer la situation et d'identifier d'éventuelles mesures à envisager, la fraction Besser Zesummen souhaiterait obtenir les informations suivantes :

1. Quel est le nombre actuel de logements vacants recensés sur le territoire communal (par localité si possible) ?
2. Quelles mesures la commune a-t-elle mis en place ou prévoit-elle de mettre en place pour favoriser la mise sur le marché des logements inoccupés (aides, incitations, démarches auprès des propriétaires, etc.) ?
3. Le Collège échevinal dispose-t-il de données ou d'analyses concernant le phénomène de départ des jeunes habitants vers l'Allemagne ou un autre pays proche de Luxembourg ?
4. Une stratégie communale spécifique est-elle envisagée pour encourager les jeunes ménages à rester ou à s'installer à nouveau à Schengen (ex. logements abordables, projets résidentiels, coopérations intercommunales, etc.) ?

Ces informations permettraient de mieux comprendre les dynamiques locales du logement et d'identifier des pistes d'action afin de préserver l'attractivité résidentielle de la commune.